

Le « parcours du partage » c'est chaque mois :

- une étude biblique
- une action
- des témoignages adressés par e-mail, sur inscription

ACTIONS :

S'exercer au contentement, tout au long de l'année, est-ce possible ?



Action n°1 : Commencer par prendre de bonnes résolutions !

Seul, en famille, en groupe, si vous désirez vous exercer au contentement, nous vous proposons une petite méthode simple mais efficace : **prendre dès maintenant 3 bonnes résolutions... renouvelables 12 fois !**

Cela pourrait être :

- **Donner chaque mois quelque chose qui m'appartient, avec joie !**
Si vous êtes en groupe, ce peut être un partage entre vous, ou un don collectif (temps, argent, biens matériels)
- **Etablir chaque moi un bilan écrit en 2 colonnes des éléments significatifs correspondants à :**
 - Ce que j'ai reçu
 - Ce que j'ai partagé

Cela peut se faire aussi en groupe, à l'échelle de l'Eglise, par exemple ?
- **Prendre un temps de prière spécial, chaque mois, pour remercier Dieu pour ce que j'ai reçu, et examiner devant Lui mes réactions face à ce que je n'ai pas reçu ou perdu...**

Partager,
ça change tout !
Pour eux,
pour nous.



Action N° 2 : organiser une brocante

Nous mettons souvent de côté un certain nombre de biens, de vêtements ou bibelots dont nous n'avons plus vraiment usage, mais nous les gardons juste au cas où... Notre attachement à ces petites choses est parfois plus fort que ce que nous imaginons nous-mêmes ; la possibilité ou la nécessité de s'en débarrasser peut coûter... L'organisation d'une brocante (ou la participation à une brocante), au profit d'une oeuvre caritative peut être une excellente occasion de vivre le détachement de biens matériels, tout en apportant un soutien aux plus nécessiteux.

« To Do List » pour organiser une brocante à vocation humanitaire dans les locaux de l'Eglise :

- **Bien définir l'objectif.**
Par exemple : donner de son superflu pour partager avec une oeuvre.
- **S'assurer de l'aide de 2 ou 3 personnes** la semaine précédant (la veille) le jour J pour trier, étiqueter...
- **Informez suffisamment longtemps à l'avance.**
2 mois paraît un bon délai et faire des rappels réguliers sur la destination des dons, présenter la situation et le bénéfice apporté par les dons issus de la brocante.
- **Bien définir ce qui peut être apporté ou pas** et ne pas hésiter à refuser ce qui ne correspond pas.
- **Décider de qui vous allez « inviter »** : l'ouvrir aux personnes extérieures à l'église peut être une opportunité de faire connaître l'église aussi.
- **Diffuser des invitations/rappels** de la date et du lieu par email
- **Le jour J :**
 - penser à bien soigner l'accueil de vos visiteurs (café, lieux favorisant le dialogue)
 - rappeler la destination des dons (panneaux)
 - fixer des prix « peu élevés », voire laisser les personnes définir les montants
 - remercier pour chaque achat
- **Ne pas oublier de donner un retour** sur le montant collecté et l'utilisation des dons quelques jours après.